

10 décembre 2024

**Conseil municipal**

**Séance extraordinaire du 10 décembre 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu tenue le 10 décembre 2024 à 18 h 30, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

Mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Marianne Lambert, Lyne Poitras, Mélanie Dufresne, Jessica Racine-Lehoux et Annie Surprenant ainsi que messieurs les conseillers, Sébastien Gaudette (en virtuel), Jean Fontaine, François Roy, Marco Savard et Jérémie Meunier sont présents. Enfin, madame la mairesse Andrée Bouchard est présente et préside la séance.

Madame la conseillère Patricia Poissant est absente.

Monsieur Daniel Dubois, directeur général et Pierre Archambault, greffier, sont présents.

- - - -

Madame la mairesse constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 18 h 30.

**ORDRE DU JOUR**

**CM-E-20241210-2**

**Adoption de l'ordre du jour**

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau  
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Lyne Poitras

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que soumis et préadressé à tous les membres du conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 6 décembre 2024 qui leur a été signifié dans les délais requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

10 décembre 2024

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, une période de questions est tenue.

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE,  
AFFAIRES JURIDIQUES**

**CM-E-20241210-3**

**Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2025**

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau  
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Jérémie Meunier

D'adopter les prévisions budgétaires de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu établies pour l'année financière 2025, telles que déposées et jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante, lesquelles montrent des revenus de 232 810 289 \$, des dépenses de 218 090 353 \$ et des affectations de surplus de 14 719 936 \$.

Monsieur le conseiller François Roy demande la tenue d'un vote sur cette proposition. Madame la mairesse appelle le vote.

Votent pour : Madame la mairesse Andrée Bouchard et mesdames les conseillères Marianne Lambert, Lyne Poitras, Jessica Racine-Lehoux, Mélanie Dufresne, Annie Surprenant, Claire Charbonneau et messieurs les conseillers Jérémie Meunier, Sébastien Gaudette, Jean Fontaine, Marco Savard.

Vote contre : Monsieur le conseiller François Roy.

POUR : 11

CONTRE : 1

ADOPTÉE

-----

10 décembre 2024

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE  
COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU  
CONSEIL MUNICIPAL AU PUBLIC**

À tour de rôle, les membres du conseil municipal prennent la parole pour transmettre des informations diverses aux citoyens.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CM-E-20241210-20**

**Levée de la séance**

---

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Jean Fontaine  
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Marco Savard

Que la présente séance soit levée.

La séance est levée à 19 h 30.

---

Andrée Bouchard  
Mairesse

---

Pierre Archambault  
Greffier